Soulaines SUR AUBANCE

Février 2022
n° 136

Les Infos

Le principe de toute action est dans la libre volonté d'un homme. *(Jean-Jacques ROUSSEAU)*
… ou d'une femme, bien sûr ! (version actualisée 2022 par la commune)

Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

En cette fin de février, les premiers beaux jours ensoleillés donnent déjà un avant-goût du printemps en Anjou. Hélas, l'avenir paraît plus sombre à l'est de notre continent. Longtemps les conflits armés nous ont paru être d'un autre temps, ou au moins d'un autre continent. Or voilà qu'ils sont à nos portes et nous concernent directement. Déjà sont annoncés des effets économiques généralisés, et la fuite des populations ukrainiennes devant les combats, la destruction de leurs biens et la menace de dictature.

Calmement, il nous faut regarder la situation telle qu'elle est, et peut-être reconsidérer certains points de vue.

Notre niveau de vie, exceptionnellement élevé par rapport à la moyenne mondiale, pourrait être un peu affecté. Nous avons collectivement les moyens de nous priver d'un peu de superflu, mais n'oublions pas que chez nous aussi certains ont déjà trop peu de l'essentiel, et auront besoin de davantage de solidarité.

L'arrivée de réfugiés civils, de familles, si semblables à nous, nous fera peut-être réaliser que d'autres malheureux sont déjà arrivés avant eux, et que nous n'avons pas toujours eu le même regard, la même compassion…

A l'approche des élections présidentielles, on entend parfois des propos excessifs, des postures… Certes nos libertés individuelles ont été réduites par l'état d'urgence après les attentats, puis par la pandémie, avec le confinement sanitaire, les masques, le passe sanitaire… Nous avons accepté ces contraintes, parce qu'il s'agissait de solutions de bon sens pour nous protéger collectivement.

A l'est, nous voyons à présent ce que sont l'abus de pouvoir, la violence d'état, l'arbitraire, et c'est tout autre chose.

Nos institutions sont le résultat d'une longue expérience historique : ne les dénigrons pas trop vite !

Le Maire, Robert BIAGI, avec l'ensemble des conseillers municipaux.

Recensement

Du 20 janvier au 19 février, les deux agents recenseurs et le coordonnateur ont sollicité et informé les habitants, recueilli les informations, et même parfois aidé pour remplir le questionnaire INSEE.

567 adresses ont été identifiées, correspondant à 537 habitations dont 505 principales.

1260 bulletins individuels sont revenus par Internet, et 71 sur papier. 14 personnes n'ont pas répondu.

Après élimination des doublons et analyse du contenu, l'INSEE donnera dans quelques mois le résultat de ce recensement. Merci à tous pour les réponses !

Coupure d'eau

Le 23 février matin, après la rupture de deux grosses pompes à Mûrs-Erigné, la distribution d'eau potable a été interrompue sur plusieurs communes.

Les Soulainois ont été informés en temps réel avec PanneauPocket, les réseaux sociaux et par téléphone. Le soir même, une distribution de bouteilles d'eau était proposée à la Halle de sports. Les élus ont distribué plus de 650 rations de 3 litres, et plus de 250 le lendemain. Une solution était trouvée pour l'école, qui n'a pas été fermée contrairement aux communes voisines.

La panne a été réparée le vendredi vers 11 heures. L'eau est à nouveau disponible pour tous les usages.

Conseil municipal du 21 février 2022

- Approbation du procès verbal du 24 janvier 2022
- Subventions 2022
- Aménagement Espace Tilleul : choix du maître d'œuvre
- Construction local de stockage communal et associatif : autorisation de signature des marchés
- Angers Loire Métropole :
  - ◊ Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : désignation d'un représentant
  - ◊ Rapport d'activités : 2019 et 2020
- Social : organisation pour la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Prochain Conseil municipal le **21 mars 2022 à 20h30** à la Grange aux Dîmes

Les articles rédigés par des rédacteurs non communaux sont mis entièrement en italique et retouchés si besoin pour la mise en page.

Enfance-Jeunesse

Dans le cadre du dispositif Centre A'Ere organisé par Les Francas, un repas local a été proposé le mercredi 9 février aux enfants fréquentant le centre de loisirs. Plusieurs structures du Maine-et-Loire ont proposé le même projet le même jour. L'objectif était de valoriser les producteurs/produits locaux et de montrer que l'on peut manger bien en faisant peu de kilomètres.

CAF

Une subvention demandée en 2021 a été accordée pour un montant de 4953 € (ou 80% du montant réel) pour l'achat d'équipements pour l'Enfance-Jeunesse : logiciels Portail Familles et bureautique, matériel de camping et de puériculture, mobilier d'extérieur pour la cour de récréation, écran de projection et enceintes.

Ces équipements sont déployés sur divers sites utilisés pour les activités enfance et jeunesse : école, accueil de loisirs et Local pour tous.

Nouveautés... pour les plus petits

Après la grande toile d'araignée montée en août dernier au lotissement des Grands Prés, l'aire de jeux proche de la salle Cortequisse a fait peau neuve en février.

Dédiée aux tout-petits, elle propose une nouvelle structure de jeux, une toile d'araignée moins haute, un pont de cordes pour l'éveil à l'équilibre.

Les enfants ont bien vite pris possession des lieux !

Espace détente

Le nouvel espace de détente et de lecture prend forme auprès de la boîte à livres située devant l'école.

La table a été installée pendant les vacances de février, le fleurissement va être complété et il ne restera plus qu'à attendre que Dame Nature donne tout son charme à ce coin de tranquillité.

Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves organise :

- **carnaval**
le samedi 2 avril 2022 de 16h à 18h, avec défilé des enfants et du char qu'ils auront décoré, départ à l'école, suivi d'un goûter

- **fête de l'école**
le samedi 19 juin 2022, de 14h à 19h, avec spectacle des enfants, jeux, soirée pique-nique

L'APE recherche des partenaires ou entreprises qui accepteraient de fournir gracieusement des lots pour la fête de l'école.

N'hésitez pas à proposer votre aide ou vos contacts à ape.soulaines@gmail.com ou 06.10.51.19.78 (Aurélie)

Urbanisme

Les piscines privées sont prises en compte pour le calcul des impôts locaux, tout comme la surface habitable, le nombre de pièces, le niveau de confort…

Certaines piscines construites sans déclaration ont échappé à l'impôt, mais plus pour longtemps, car la Direction des Finances Publiques annonce qu'elle va entreprendre très prochainement une campagne de repérage par vues satellitaires !

Les oublieux feraient bien de signaler les constructions non encore déclarées, afin d'éviter une contravention, puis un redressement fiscal assorti d'une amende...

Listes électorales

Pour pouvoir voter à l'élection présidentielle le 10 et le 24 avril 2022, les nouveaux résidents ou les jeunes atteignant l'âge de 18 ans doivent s'inscrire sur les listes électorales au plus tard :

- le mercredi 2 mars 2022 en ligne
- le vendredi 4 mars 2022 en Mairie ou par courrier

De la « commune verte » à … l'ABC !

Soulaines-sur-Aubance est réputée pour ses chemins et ses espaces naturels : la forêt de Noizé, la vallée de l'Aubance et de la Jutelle, les chauve-souris du clocher, les espaces agricoles...

Bref, les Soulainois et les nombreux visiteurs parlent de « commune verte ». Toutefois, ces richesses ne sont pas si bien connues !

Au regard de l'importante biodiversité de la commune, les élus souhaitent préserver les espaces naturels et leur interconnexion, et faciliter la découverte de cette richesse écologique, pour contribuer à l'éducation et à la préservation de l'environnement.

Ceci nécessite qu'un état des lieux précis soit réalisé. Un *Atlas de la Biodiversité Communale* serait l'outil approprié pour approfondir les connaissances sur tout le territoire et faciliter la gestion territoriale, en évitant des erreurs de gestion ou des actions inappropriées.

Il s'agit de créer un outil *accessible à tous, élaboré par tous et pour tous*, en faisant participer les Soulainois, par différentes actions :

- faire participer les enfants de l'école aux découvertes et inventaires (identification de la faune, de la flore, et des espaces naturels remarquables…),
- favoriser les inventaires individuels et collectifs, avec des recueils de données qui seront analysés par des experts locaux,
- mettre en place une fête de la nature communale pour présenter les avancées et perspectives de l'atlas.

Finalement, il s'agit d'impliquer un maximum d'habitants, pour mieux connaître, protéger et mettre en évidence les richesses naturelles qui nous entourent.

Validé par l'Office Français de la Biodiversité avec l'octroi d'une subvention de 22 950 €, ce projet d'*Atlas de la Biodiversité Communale* sera réalisé sur une durée de 2 ans.

Pour animer ce projet, la commune recherche un(e) volontaire en Service civique, ayant des compétences naturalistes. Si intéressé(e), contactez la Mairie.

Des informations seront données régulièrement sur l'évolution de ce projet, et un site internet sera créé pour présenter les étapes à venir et les résultats.

La première étape est de regrouper les connaissances existantes. Vous détenez des études faune-flore ? Aidez à enrichir les données communales, contactez transition@soulaines-sur-aubance.fr ou la Mairie.

Communication

Vous avez découvert le nouveau logo de la commune sur le journal mensuel de janvier qui, cela ne vous a pas échappé, a aussi changé de nom.

Le logo modernisé est utilisable en noir-et-blanc, lisible en petit format, nécessite moins d'encre…

Sur cette lancée, les supports de communication de la commune seront harmonisés progressivement (typographie, couleurs et symboles…). A découvrir !

N'hésitez pas à faire part de vos suggestions à communication@soulaines-sur-aubance.fr

« En berdassant coum' des abeilles …

*…qui vezounn' autour d'ein rucher…»**

Quand le temps *s'abernaudit*, que le ciel au loin s'assombrit, couleur d'ardoise à l'horizon, le soleil souvent continue à percer et à s'affirmer. Eclairant arbres et arbustes dont les branches ne portent pas encore les promesses du printemps, on peut voir les chatons se balancer au vent.

Gouttes d'or, tels de délicats pendentifs, les fleurs du noisetier sont parmi les premières à apparaitre en fin d'hiver. Portant des fleurs mâles et femelles séparées, le noisetier compte sur le vent pour être pollinisé.
Cet arbre est un véritable trésor de la nature : feuilles, chatons, écorce, fruits ou rameaux, tout est bon. Il a une longue histoire et plus d'une utilité !

Dans la tradition celte, le bois de coudrier, autre patronyme du noisetier, servait et sert toujours pour fabriquer des baguettes de sourciers et selon les légendes c'est de son bois que sont fabriqués les balais de sorcières. Depuis un usage médicinal, culinaire et jusqu'à une utilisation artisanale, de tout temps, l'homme a su en tirer le meilleur.

La petite faune n'est pas en reste. L'écureuil y trouvera sa pitance. Et qui n'a pas trouvé, sous une potée ou un compost à retourner, une réserve de noisettes vidées de leur fruit par un campagnol ou le mulot son cousin ?

Le balanin des noisettes, petit coléoptère, signalera sa présence en y perçant un petit trou, ne laissant qu'une coquille vide là aussi. Par une température douce, le noisetier attirera à lui les abeilles qui viendront y butiner le pollen dés le mois de janvier, leur évitant la disette tant redoutée.

A Soulaines, les noisetiers sont nombreux et très présents dans les haies, en bordure de champs et de jardins. Encore une richesse, dans le coffre au trésor de notre commune !

A c't'heure et pour en finir, je vous dis *topette* !

**Marc Leclerc « Rimiaux d'Anjou »*

Lettre de l'eau

Après la distribution fin décembre de son magazine *Lettre de l'eau, nos rivières et nos milieux aquatique*, le Syndicat Layon Aubance Louets souhaite connaître l'intérêt des habitants pour cette publication.

Pour répondre au questionnaire, suivez le QRcode ci-contre ou allez sur le website communal à la rubrique *Actualités*.

Emploi

Grimaud Frères, spécialisé en sélection génétique de palmipèdes et accouvage, filiale du Groupe Grimaud (n°2 mondial en sélection animale multi-espèces avec 1700 salariés, implantations en Europe, Amériques et Asie) recrute pour son site de **Mozé sur Louet** (49).

Ouvrier avicole H/F

Missions :

Rattaché à l'équipe d'élevage, multiplication et sélection, vous êtes chargé du suivi et de l'alimentation des élevages, de la collecte des œufs.
Vous participez également aux chantiers d'entretien et de lavage des bâtiments.
Vous assurez par roulement le travail du week-end (samedi matin et dimanche matin) à raison d'un week-end sur trois.

Profil : Vous avez un bon sens de l'observation, vous êtes rigoureux, et vous aimez travailler en équipe.
Vous disposez du permis de conduire et d'un véhicule.

Conditions : CDI à pourvoir immédiatement, à temps complet.

Rémunération et avantages :

Rémunération selon profil et expérience.
Avantages : Primes (participation, intéressement, 13ème mois), CSE…

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

job@grimaud.com (Réf. Ouvrier avicole_Mozé)
ou au Service Ressources Humaines
3 La Corbière – Roussay 49450 Sèvremoine

Qui Que Quoi … Soulainois ?

Tout est histoire de cohérence, de transfert et d'accueil !

Nouvelle acquisition de la municipalité, je suis en train de me refaire une beauté : on me gratte, on me nettoie, on me désépaissit « les cheveux » mais je garde toute de même les plus gros.

Dans la continuité de ce qui se faisait, je vais être prêt à accueillir mes « enfants », même ceux qui ont été abandonnés près du bourg.

C'est vrai, je suis un « *Qui que quoi...* » compliqué, dont l'opération finale aura lieu cet automne. Plusieurs de nos jeunes concitoyens seront alors appelés pour mettre la main à la pâte, et chacun aura le sien !

Vous avez trouvé ? Sinon, pour la réponse à cette énigme, rendez-vous ici le mois prochain !

Randonnée

Le dimanche 27 mars 2022, la **10ème Randonnée pédestre** propose de profiter des premiers jours du printemps sur deux beaux itinéraires (12 km, et 5 km adapté aux enfants et poussettes) en toute sécurité.

Possibilité de prolonger autour d'un bon repas préparé sur place.

Accueil 8h30 à la Salle Cortequisse, départ de 9h à 10h. Repas à 13h.

Les bulletins d'inscription seront distribués prochainement, et à retourner en Mairie.

Escadrille Air Jeunesse

Pour une vingtaine de jeunes de 12 ans à 15 ans, l'Armée de l'air et de l'espace propose une formation appelée *Escadrille Air Jeunesse* (EAJ) pour découvrir les valeurs et les métiers de l'aéronautique et de l'espace.

Deux mercredi après-midi par mois, parfois le weekend (visites), elle comprendra un baptême de l'air et des activités variées à caractère aérospatial militaire, culturel, sportif ou patrimonial (visites de sites aéronautiques, histoire de l'aéronautique, sujets patrimoniaux, télépilotage de drones …).

Engagement sur plusieurs années, sans condition de niveau scolaire.

Localisation : Quartier Berthezène à Angers et aéroport Angers-Marcé, plus visites sur sites aéronautiques.

Informations pratiques

Mairie : ouverte au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermée les samedis).
02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com

Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblisoulaines@orange.fr
Ecole (direction) : 02.41.45.72.08
RAM du Mûrs-Erigné : 02 41 66 38 91
Accueil de Loisirs Sans Hébergement : tousegosoulaines@yahoo.fr
Cabinet infirmier : 02.41.45.32.93
Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*)
Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)

Grange aux Dîmes : grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr
Accueil périscolaire : 02.41.57.63.98 et 06.08.01.61.62
Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72
Transport solidaire : 02.41.45.30.21
Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr
Aide à domicile : Mme DIMA : 02.41.66.55.01

Articles, brèves, informations... pour le Soulaines Infos : communication@soulaines-sur-aubance.fr

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire.